

# Le rôle des foyers de jour pour personnes âgées



Quels sont les avantages et les limites des foyers de jour destinés aux personnes âgées ? Une étude menée à Fribourg montre les modalités d'action des animatrices, les intentions et les enjeux de cette nouvelle structure d'accueil.

---

Par **Catherine Clément**, infirmière en santé communautaire au service de liaison de l'hôpital fribourgeois, travail de bachelor mené à la HEF-TS

Face au vieillissement de la population, le canton de Fribourg a développé le projet « Senior+ Politique cantonale en faveur des personnes âgées » [1] dans lequel les foyers de jour sont reconnus comme « structures intermédiaires » entre la vie à domicile et l'hébergement en EMS. Quels sont les avantages et les limites de ces foyers de jour ? Ce sujet d'étude [2] a, entre autres, été motivé par mon activité professionnelle au service de liaison de l'hôpital fribourgeois (HFR), site de Fribourg, où les collaborateurs-trices doivent connaître les diverses structures à disposition et conseiller les plus adéquates en fonction des besoins des patient-e-s.

Sur un plan théorique, je me suis appuyée sur trois des liens sociaux décrits par Paugam : les liens de filiation (relatif au réseau familial), de participation élective (relatif au groupe d'intérêt, le foyer de jour) et de citoyenneté (relatif à l'ouverture vers l'extérieur du foyer de jour) [3]. Je me suis aussi référée à l'identification du métier d'animateur-trice socioculturel-le en fonction des quatre principes d'action de Langlacé [4] : démarche de projet, mode d'action collectif, ouverture vers l'extérieur et, en dernier lieu, travail en partenariat.

Des entretiens approfondis avec cinq animatrices employées dans des foyers de jour francophones fribourgeois ont permis de dégager la nature de l'action menée ainsi que les moyens mis en place afin de maintenir les liens sociaux entre les personnes âgées présentes dans les foyers.

**Mettre « en relation » pour renforcer le lien social**

Les animatrices commencent leur travail d'accueil en tentant de repérer les liens sociaux des bénéficiaires : leur famille, leur entourage, les professionnels du secteur médical et para-médical qui les suivent, la présence ou non de liens associatifs, le recours à des services de bénévoles. Ainsi, le partenariat entre l'entourage ou le réseau professionnel dans le maintien à domicile, est de mise dans le but d'échanger sur les difficultés rencontrées ou les progrès réalisés par les personnes accueillies. Ces échanges permettent une adéquation entre les objectifs fixés dans le foyer de jour et la réalité vécue quotidiennement au domicile.

Ensuite, les intentions des professionnelles s'orientent vers les objectifs fixés individuellement sur la base de leur observation et de leur recueil de données ciblées. Les animatrices développent le sens des responsabilités et la valorisation des personnes accueillies, même lorsque ces dernières sont atteintes par des troubles de la mémoire ou par l'évolution de leurs maladies physiques qui restreignent de plus en plus leur périmètre d'action. Cette mise en valeur des capacités restantes s'effectue par un travail sur la mémoire, sur la gestuelle des actes de la vie quotidienne (se coiffer, calculer, apprendre à se relever en cas de chute, etc.), sur la découverte de nouveaux apprentissages, sur la transmission des compétences (atelier cuisine, boulangerie et pâtisserie, lecture-écriture, etc.) et sur la sollicitation d'autres envies ou perspectives d'avenir.

Le lien d'appartenance se nourrit de la quotidienneté du groupe formé par des rituels de bienvenue et de départ et par le fait de partager un repas ensemble. Car créer du lien autour de la table du dîner par une discussion sur un thème d'actualité, c'est relier le présent et le passé. C'est susciter l'intérêt à « être ensemble et partager quelque chose ensemble » et maintenir « un souffle de vie » par des rituels quotidiens et saisonniers. Quant au lien de citoyenneté qui vise à assurer la participation à la société dont nous faisons tous partie, il se nourrit au travers des excursions (exposition ou visite d'un site choisi par les bénéficiaires) ou des échanges auprès des artisans rencontrés lors d'une fête villageoise mais également par la participation active dans la réalisation de projet comme, par exemple, la création de cartes de visite du foyer de jour concerné.

## **Offrir un lieu confortable, sécurisant**

Les animatrices œuvrent au quotidien afin de garantir un lieu de vie le plus proche possible de la réalité vécue et des habitudes des personnes accueillies. Sont à disposition une terrasse, un jardin afin de cultiver des fleurs ou des légumes et un chat comme animal de compagnie. En général, ce sont les bénéficiaires qui choisissent leur « lieu » dans l'établissement. Cet espace leur garantit des moments conviviaux et d'échanges, un lien avec l'extérieur par contacts directs avec les visites, le personnel ou les autres résidents de l'EMS.

La sécurité est régulièrement évaluée en fonction des limites d'accueil des personnes qui ont un comportement avec de grands risques de fugue. Il s'agit de reconsidérer les hôtes dans l'évolution de leurs polyopathologies qui se traduit souvent par une surveillance accrue des comportements et attitudes ou par des soins spécialisés qui ne pourront plus être donnés dans une structure ouverte. Soucieuses d'anticiper la mission de « relais », de passerelle entre le foyer de jour et le placement définitif en EMS, les animatrices privilégient le dialogue avec les bénéficiaires concernés et leur famille.

## **Accompagner dans le « ici et maintenant »**

Dans ce cadre sécurisant et confortable, le respect de chacune des personnes présentes implique un accompagnement privilégié au quotidien avec la notion de « ici et maintenant ». L'organisation et les suggestions des activités répondent à des envies ou des souhaits que les personnes accueillies n'ont peut-être pas pu réaliser ou ne peuvent plus réaliser sans un soutien d'une tierce personne. Ainsi, le savoir « être » des animatrices exige une adaptation constante aux personnes présentes qui peuvent rapidement alterner les sentiments de tristesse, de joie, de colère. Les collaboratrices sont attentives à la validation des émotions exprimées et à l'orientation des personnes

vers des propositions, soit d'inactivités soit d'activités mieux adaptées aux difficultés rencontrées par les bénéficiaires. Elles savent aussi répéter les mêmes paroles rassurantes à un bénéficiaire qui n'est plus orienté dans le temps par exemple. Ces diverses compétences professionnelles ont été décrites par les cinq animatrices interviewées.

## Alterner l'individuel et le collectif

Organisé ou improvisé le groupe reste un outil de travail principal pour les animatrices. Les pôles individuels et collectifs dans l'animation sont décrits comme d'importance égale et s'alternent. Ce savoir « faire » des animatrices tend vers l'assurance de donner à chacun un rôle dans la participation au groupe formé. Ainsi, le but est clairement négocié avant la réalisation de l'action entreprise. La gestion du groupe et surtout les sous-objectifs individuels fixés par l'équipe d'animation relèvent d'une animation dite « alibi ». En effet, l'animation se compose autant du maintien des acquis des bénéficiaires que de l'utilisation de l'élan du groupe afin d'expérimenter d'autres facultés comme la prise de parole dans le groupe, la motricité fine des mains, l'exercice de la mémoire. Ces activités permettent surtout aux personnes accueillies de rester « actrices » dans la réalisation d'un projet choisi par elles-mêmes.

## L'essor prévisible des foyers de jour

Au vu de l'évolution démographique des personnes âgées, il ne fait aucun doute que les foyers de jour fribourgeois sont au début d'une expansion tant régionale, afin d'avoir un ou plusieurs foyers dans tous les districts, que dans le nombre de places mises à disposition. Par rapport aux travailleurs sociaux qui accompagnent cette population de personnes âgées fragilisées, il s'agit d'évoluer dans le soutien et l'accompagnement adaptés aux personnes présentes et à leur entourage. Avec leurs divers parcours de vie, celui de la migration par exemple, les bénéficiaires vont probablement solliciter les animateurs de manière plus personnalisée. Pour Vercauteren et Hervy [5], « nous sommes à la croisée de ces deux dimensions, individuelle et collective, [...] c'est-à-dire une période où nous tentons de préserver la vie individuelle de chaque personne, tout en essayant de lui donner les moyens de participer à son milieu environnant ».

Un autre aspect du travail social s'inscrit dans le travail en réseau, soit le développement d'un espace de coordination entre les professionnels et les personnes non professionnelles gravitant autour des personnes âgées fragilisées : le réseau hospitalier physique et mental, les soins à domicile, les médecins traitants, les EMS ainsi que les familles, les bénévoles, les associations diverses et régionales, le voisinage. Ce travail en réseau permettra de mieux cibler les personnes présentant des difficultés à leur domicile et d'envisager comme solution un encadrement professionnel dans la structure intermédiaire par excellence, le foyer de jour.

[1] Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) du Canton de Fribourg, Senior + politique cantonale en faveur des personnes âgées, Fribourg, Journée de lancement du projet, septembre, 2009, p. 10, [lien internet](#).

[2] CLEMENT, C., Animatrices dans les foyers de jour fribourgeois pour personnes âgées, au-delà des liens sociaux : les intentions et les enjeux, Travail de Bachelor of Arts en Travail social, HEF-TS, novembre 2011.

[3] PAUGAM, S., Le lien social, Paris, 2ème Ed. Puf, 2010, 127 p.

[4] LANGLACE, A., Animateur dans le secteur social et médico-social, formations, diplômes, profession, Paris, 2e éd. ASH, 2008, chap. 3, p. 58-60.

[5] VERCAUTEREN, R., HERVY, B., L'animation dans les établissements pour personnes âgées, manuel des pratiques professionnelles, Toulouse, Ed. Erès, 2009, p. 47.